



**PRÉFET
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
de la citoyenneté et
de la légalité**

Bureau des élections et de l'administration générale

Privas, le

Arrêté n° 2022-BEAG- 07 - 2022 - 05 - 23 - 00001

**Fixant la liste des candidats et de leur remplaçant au premier tour
des élections législatives des 12 et 19 juin 2022**

**Le préfet de l'Ardèche,
Chevalier de la Légion d'honneur,**

VU le code électoral et notamment les articles R98 et suivants ;

VU le décret n° 2022-648 du 25 avril 2022 portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale ;

VU la circulaire ministérielle NOR : INTA2213779J du 12 mai 2022 relative à l'organisation des élections législatives des 12 et 19 juin 2022 ;

VU les procès-verbaux de tirage au sort pour l'attribution des panneaux d'affichage établis le vendredi 20 mai 2022 ;

SUR proposition de la secrétaire générale de la préfecture de l'Ardèche ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er}: En vue de procéder à l'élection des députés à l'Assemblée Nationale dans le département de l'Ardèche, la liste des candidats et de leur remplaçant, dont la déclaration de candidature a été définitivement enregistrée est, pour le premier tour de scrutin et par circonscription, la suivante :

Circonscription 1 :

N° de panneau d'affichage	Candidat	Remplaçant(e)
1	Mme Séverine GINEYS	M. Roger KAPPEL
2	Mme Marie Élisabeth FLACH	M. Robin CORDIER
3	M. Erick LE LOHER	M. Franck RIBERI
4	M. Hervé SAULIGNAC	Mme Alexandra COLLETTE
5	M. Boris TZAPRENKO	M. Frédéric FLEURET
6	Mme Muriel VANDER DONCKT	M. Christian SOUCHE
7	M. Michel VALLA	Mme Marie-Pierre CHAIX
8	Mme Céline PORQUET	M. Olivier DUPUIS
9	M. Pascal CHAMBONNET	Mme Maria Bégonia MATEO FERNANDEZ
10	Mme Clara MADEIRA	Mme Cécile GUINAMANT

Circonscription 2 :

N° de panneau d'affichage	Candidat	Remplaçant(e)
1	Mme Claire GUILMIN	M. François ROUBY
2	Mme Michèle GAILLARD	M. Angelino ZANCHI
3	M. Cyrille GRANGIER	Mme Elisabeth CLOT
4	M. Sébastien GLADIEUX	M. Stéphan DENIS
5	M. Marc-Antoine QUENETTE	M. Pascal BALAÿ
6	M. Martin CHAIZE	Mme Maëlys DUNAND
7	M. Christophe GOULOUZELLE	Mme Estelle BERGER
8	M. Philippe BORY	Mme Delphine DRAGON
9	M. Olivier DUSSOPT	Mme Laurence HEYDEL GRILLERE

Circonscription 3 :

N° de panneau d'affichage	Candidat	Remplaçant(e)
1	Mme Alexandra CAUQUIL	M. Eric SARRAZIN
2	Mme Florence PALLOT	M. Pierre SOUCHON
3	Mme Anne ALIROL	M. Gérard LEYNAUD
4	M. Fabrice BRUN	Mme Brigitte BAULAND
5	Mme Audrey TEILLET	Mme Christine VALUSSO
6	M. Gonzague SILVA	Mme Christine BLEUZE
7	M. Johan VERHEIJ	M. John SERROUL
8	M. Christophe MARCHISIO	M. Philippe ANTRESSANGLE
9	M. Gérald GANDON	Mme Claudine THEBAULT
10	M. Laurent UGHETTO	Mme Astrid RIFFARD

ARTICLE 2 : Pour le premier tour, la liste des candidats et de leur remplaçant est présentée dans l'ordre du tirage au sort effectué pour l'attribution des panneaux d'affichage. En cas de second tour, l'ordre des candidats est conservé entre les candidats restant en présence.

ARTICLE 3 : Les bulletins trouvés dans les urnes ou dans les enveloppes de scrutin lors du dépouillement qui seraient établis au nom de candidats ne figurant pas sur la liste précitée seront nuls et n'entreront pas en compte dans le chiffre des suffrages exprimés.

ARTICLE 4 : La secrétaire générale de la préfecture, le président de la commission de propagande et les maires des communes du département sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché en mairie.

Fait à PRIVAS, le 23 mai 2022

Pour le Préfet,
La secrétaire générale



Isabelle ARRIGHI

